

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 039-243900420-20240304-29\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 04 mars 2024

### Date de convocation

**29 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 04 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Attribution de subvention – Promodégel (Moulin de Brainans)**

**N°29/2024**

### Présents

**Mesdames** Pate, Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Truchot, Vuillet

**Excusés** MM. Chevanne, Théry.

### Absents

Vu l'article 521I-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des nuits rebelles,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 2 000€ à l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des nuits rebelles.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

